

TOMMASO KAEPELI O. P., *Deux nouveaux ouvrages de fr. Philippe de Péra O. P.: appendice: Théodore Métochite et son père*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 23, (1953), pp. 163-194.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) [Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale](#). Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) [Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](#). You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



DEUX NOUVEAUX OUVRAGES
DE FR. PHILIPPE INCONTRI DE PÉRA O. P.

PAR
THOMAS KAEPELI O. P.

I — LE « LIBELLUS QUALITER GRAECI RECESSERUNT AB OBOEDIENTIA
ECCLESIAE ROMANAE »

Philippe de Bindo Incontri, dominicain, du couvent Saint-Dominique de Péra-Galata près de Constantinople, inquisiteur (depuis 1351) en Romanie (c'est-à-dire dans les colonies latines de l'empire grec), est l'auteur de deux traités: *De oboedientia Romanae Ecclesiae debita* et *De processione Spiritus sancti*, ce dernier écrit en 1359, l'autre avant celui-ci. Un manuscrit conservé dans la Bibliothèque du Chapitre de la cathédrale de Mersebourg en Basse-Saxe (cod. 67) nous permet d'ajouter à ces deux traités un troisième ouvrage du même polémiste, demeuré inconnu à ceux qui se sont occupés de lui¹. C'est un recueil mixte de 427 ff., partie en papier, partie en parchemin, écrit au XIV^e-XV^e siècle. On y trouve, outre sept traités juridiques que nous n'examinerons pas ici, les deux pièces suivantes, dont la première fera l'objet principal de cette communication²:

¹ J. Quétif-J. Échard, *Scriptores Ord. Praed.*, I, Lutetiae Parisiorum 1719, 646-7. R. J. Loenertz, *Fr. Philippe de Bindo Incontri O. P. du couvent de Péra, inquisiteur en Orient*, *Archivum Fratrum Praed.* 18 (1948) 265-280. Pour toutes les assertions non documentées ici, on voudra bien se reporter à ces deux articles. Cf. aussi Fantinus Vallaresso, *Libellus de ordine generalium conciliorum et unione Florentina*, ed. B. Schultze (*Concilium Florentinum*, ser. B, vol. II. 2), Roma 1944, pp. xlix-li et passim.

² Le manuscrit en question n'est pas mentionné dans la notice *Handschriften der Dombibliothek zu Merseburg*, *Archiv d. Gesellschaft f. ältere deutsche Geschichtskunde* 8 (1843) 662-671. Nous en avons eu connaissance grâce aux extraits du catalogue faits sur place par M. le prof. Bern. Bischoff (Munich) et très aimablement mis à notre disposition. M. le Dr. Helmu Boese, conservateur en chef des manuscrits de la Bibliothèque de Berlin (Staatsbibl.), nous a procuré une description détaillée du recueil et un microfilm du *Libellus*. Que l'un et l'autre veuille bien agréer l'expression de notre gratitude.

COD. MERSEBURG. 67:

- f. 328^r-340^r: *Libellus* qualiter Greci recesserunt ab obediencia Ecclesie Romane, editus a fratre Philippo de Incontris de Pera ordinis predicatorum, Inquisitore [in] Imperio Romanie. — [R]everendissime pater et domine. Cum Greci nec racionibus... [Expl.]: quod usque modo non perceperunt.
- f. 340^r-341^v: Hii sunt errores Grecorum. Primo dicunt Greci spiritum sanctum non procedere a filio... [Expl.]: et ponunt hoc sub interdicto anathematis.

Le titre du *Libellus* rappelle celui du premier des deux traités cités plus haut. Mais la façon d'envisager le sujet est différente. Dans le *De oboediencia* le polémiste démontre, ou essaie de démontrer, aux Grecs l'obligation où ils sont d'adhérer et de se soumettre à l'Église romaine. Il s'y applique moyennant une suite de citations, tirées pour la plupart de lettres des souverains pontifes, reliées entre elles et enchaînées par des transitions généralement brèves. Dans le *Libellus* Philippe aborde le problème en historien, et raconte aux Latins comment les Grecs en sont venus à se séparer d'eux. Le prologue est adressé à un prélat dont, malheureusement, le nom n'est pas exprimé. L'auteur y fait connaître l'occasion qui a donné naissance à son opuscule et explique au lecteur pourquoi l'histoire de Photius — principal responsable du schisme selon lui — y tient tant de place:

Reverendissime pater et domine. Cum Greci nec racionibus nec dictis sanctorum qui in libris eorum reperiuntur queant³ respondere et sic convincuntur aperte, tamen si quis bene considerat, quis fuit primus motor et principium huius scismatis et divisionis, et qua de causa motus est ab ecclesia Romana discedere [et] sibi et aliis esse causa perdicionis, et eciam quomodo error iste prevaluit inter Grecos, et que fuit causa quod⁴ tantum duravit, totaliter omnis responsionis et excusacionis locus Grecis aufertur, insuper eciam magno rubore et verecundia confunduntur.

Sed quia nullus nostrorum scribens contra errores Grecorum ponit sufficienter causam sive occasionem discessus⁵ Grecorum, licet ponant primum actorem huius divisionis, ideo ego laborans per annos triginta ut scirem causam huius scismatis, tandem anno preterito, coadiuvante quodam fidei Greco vocato Demetrio Chidonij, nobili genere, cive Thesalonicensi⁶ qui conversus

³ Cod.: nequeant.

⁴ Cod.: et quod.

⁵ Cod.: dissessus.

⁶ Cod.: civi Thesalonicen.

ad fidem sollicite querebat hoc idem, tandem insperate invenit octavum concilium, in quo apertissime patuit, quis fuit actor et primum motivum huiusmodi scismatis et que fuit causa. Quod concilium per tricentos annos fuit ita occultatum, quod a nostris minime inveniretur. Et etiam multi fidelium Grecorum, ut fuit Iohannes Vechus, qui fuit patriarcha Constantinopolitanus tempore Michaelis Paleology, cuius temporibus ecclesie fuerunt unite ut infra dicitur, qui et ipse et socii multa scripserunt contra errores Grecorum, parvum interponunt de concilio preallegato; similiter et multi alii Greci scribentes contra eorumdem errores.

Ipse autem Demetrius preallegatus, invento predicto concilio, quod habebatur in quodam solemnny monasterio vocato Sanctus Iohannes de Petra, statim revelavit michi ut verus fidelis, et fecit transcribi et michi etiam tradidit, ut ego transcribi facerem, nec fui negligens. Post hec statim ipse una mecum transtulimus in linguam Latinam, ut auribus nostrorum traderetur ad perpetuam rei memoriam et amplius non posset ⁷ occultari.

Quod concilium vocatur octavum et celebratum fuit Constantinopolim (!) temporibus Adriani pape secundi et Basillii imperatoris Constantinopolitani ⁸ contra Focium, primum inventorem et actorem divisionis Grecorum. Quod concilium allegatur in duobus locis in decreto, distinctione scilicet sextadecima, et iterum distinctione sexagesima tertia ⁹. In quo concilio tanta subiectio et obediencia indicitur ecclesie ¹⁰ Romane et domino pape sicut in aliquo alio et plus. (Cod. Merseburg. 67, f. 328^r).

La plus grande partie du *Libellus* (f. 328^v-337^r) est consacrée au conflit qui opposa l'usurpateur Photius au patriarche de Constantinople, S. Ignace. L'auteur y exploite naturellement les actes conciliaires et les documents annexes qu'il venait de découvrir. En dehors de cette documentation il cite très peu de sources: ainsi la vie de S. Ignace par Nicétas David, dit de Paphlagonie (f. 328^v), des lettres de papes ¹¹ et d'empereurs et des chroniques non spécifiées (f. 336^r). Étant donné la

⁷ Cod.: possit.

⁸ Cod.: Blasy imp. Constantinopolym.

⁹ Grat. I, 16, 8; I, 63, 1.

¹⁰ Cod.: ad ecclesie.

¹¹ Parmi celles-ci figure la lettre de Jean VIII envoyée à l'empereur Basile et à ses fils (Mansi XVII, 398 ss.): « Hanc epistolam, ubi hec continentur et multa alia pertinencia ad restitutionem Focij, inveni in greco et in latino » (ms. de Mersebourg, f. 335^v). Bien qu'il doute de son authenticité, Philippe l'insère dans le *De oboedientia* (Florence, Nat. C. 7. 419, f. 83^{r-v}): Epistola Iohannis pape VIII ad Basilium imp. et ad filios eius de restitutione Fotii in sede patriarchatus. — Scripsistis nobis, dilectissimi filii, ut apostolica compassionis viscera [aperientes]. » Le texte latin de Philippe est identique à celui qu'Yves de Chartres inséra dans le prologue de son *Decretum* (PL 161, 56-58). On le trouvera, commodément juxtaposé aux parties correspon-

nature des pièces utilisées, et son ignorance totale des actes du concile photien de 879-80¹², rien d'étonnant que l'exposé de fr. Philippe soit une diatribe anti-photienne dépourvue de nuances. Pour l'historien qui s'intéresse au IX^e siècle, il n'y a rien à prendre dans ses élucubrations. Il en va de même pour la suite (f. 337^r-339^r), un récit très sommaire des schismes subséquents. La finale, qui se termine par la chute de l'empereur Andronic II Paléologue (1328), présente au contraire un certain intérêt pour l'histoire du XIV^e siècle byzantin. Nous la reproduirons et nous en tirerons les renseignements historiques dans notre chapitre IV.

II – LA VERSION DES ACTES ABRÉGÉS DU HUITIÈME CONCILE ŒCUMÉNIQUE

Dans le prologue que nous venons d'imprimer, fr. Philippe Incontri raconte comment il chercha longtemps les Actes du huitième concile œcuménique, célébré à Constantinople en 869-70, où Photius fut con-

dantes du texte grec, dans l'art. de G. Hofmann, Ivo von Chartres über Photios, *Orientalia Christ. Periodica* 14 (1948) 118-125. – Un contemporain de fr. Philippe, Nil Cabasilas, métropolite de Thessalonique († 1363), inséra le texte grec de cette lettre, avec le même début tronqué, dans sa collection des fragments du concile photien (G. Beveregius, *Συνοδικον* sive *Pandectae canonum ss. apostolorum et conciliorum ab ecclesia graeca receptorum*, t. II, Oxford 1672, II, 273-292; *Pravoslavnij Palestinskij Sbornik*, t. XI, 1 [= fasc. 31], 141-177). Son texte est identique à celui qu'on lit dans Mansi (*Pravosl. Pal. Sborn.* XI. 1, p. 145 lin. 20 – p. 150 lin. 17; Mansi XVII, 397 A – 405 D), sauf pour les dix-sept premières lignes (*ibid.* p. 145, lin. 11-19; Mansi XVII 397 lin. 9-25). Nil Cabasilas nous donne la raison de cette différence: ces lignes ont été traduites du latin par Cydonès (sûrement Démétrius, dont Nil fut le professeur de lettres). Probablement le texte grec était moins complet que le texte latin, et Cydonès suppléa ce qu'il put, en recourant au latin. G. Mercati (*Notizie di Procoro e Demetrio Cidone, Manuele Caleca e Teodoro Meliteniota* [Studi e Testi 56], Città d. Vaticano 1931, 164, 508 s.) émit l'hypothèse que Cabasilas connut la lettre de Jean VIII par Démétrius Cydonès. Le fait qu'elle se trouvait entre les mains de fr. Philippe, ami de Cydonès, rend cette hypothèse encore plus vraisemblable. Son texte provient sans doute de l'exemplaire bilingue de Philippe, tronqué du début, mais où le texte latin était un peu moins incomplet que le grec.

¹² « De concilio autem isto, quod dicitur in aliquibusronicis quod celebratum fuit in Constantinopolin (!) tempore Iohannis pape a Focio et Eugenio et Paulo episcopis, nichil reperi nec in latino nec in greco » (*Mersebourg* 67, f. 336^r). « Insuper etiam [Photius] sinodum celebravit in Constantinopolim (!), ubi interfuerunt Eugenius et Paulus episcopi. Istud concilium non inveni nec in latino neque in greco, sed in hystoriis etronicis inveni quod celebratum fuit, de quo etiam concilio predicti metropolitae, scilicet Stelianus (et) Mapa et sui, scribunt quod Fotius hanc sinodum celebravit sine scitu pape » (*De processione Spir. s.*, Florence C. 7. 419. f. 93^v-94^r).

damné et déposé; comment il finit par retrouver ces Actes (perdus pendant trois siècles) avec l'aide d'un Grec catholique, appelé *Demetrius Chidonij*, dans le monastère grec Saint-Jean Baptiste de Pétra¹³, à Constantinople; comment enfin il les traduisit en latin, avec l'assistance du même personnage. Quels étaient ces Actes? Le texte intégral, aujourd'hui disparu, et connu seulement par la version latine d'Anastase le Bibliothécaire¹⁴? Ou bien l'épitomé, qui nous est conservé¹⁵? Les citations de sa propre version, que fr. Philippe inséra en nombre dans ses opuscules, ne permettraient peut-être pas de répondre à la question. Mais elles permettraient de reconnaître à coup sûr l'œuvre de fr. Philippe, si celle-ci nous était parvenue, même sans nom d'auteur. C'est précisément le cas, et la version de l'abrégé des Actes du huitième concile est la seconde pièce que nous présentons au lecteur.

Le manuscrit C. 7. 419 de la Bibliothèque Nationale de Florence, provenant de Sainte-Marie-Nouvelle, contient en premier lieu les deux traités de Philippe de Péra, *De oboedientia Ecclesiae Romanae debita* (f. 1^r-87^v), *De processione Spiritus sancti* (f. 87^v-109^r); ensuite un traité anonyme contre les Grecs (f. 109^v-138^v), et finalement un recueil latin des Actes du huitième concile. Toutefois, il ne s'agit pas de la collection complète des Actes, connus par la version d'Anastase, mais d'une traduction du résumé grec.

- f. 138^v (rubr., d'une autre main): Hec 8^a Synodus contra Focium celebrata, quia ipse Fotius a Jo. papa 8^o restitutus est, non ponitur in numero, restitutionem habens supra ad fol. 83 (renvoi à la lettre de réintégration de Photius).
- f. 138^v-140^r: [A]ctus consilii (!) generalis octavi celebrati in Constantinopoli contra Fotium temporibus Adriani pape secundi et Basillii imperatoris

¹³ Philippe dit encore qu'on trouva dans le même monastère une version grecque du symbole *Quicumque* (De processione Spir. s., cf. Vallaresso, ed. Schultze 31). Sur ce monastère et sa bibliothèque voir M. Vogel u. V. Gardthausen, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance* (Beihefte z. Zentralbl. f. Bibliothekswesen 33), Leipzig 1909, 45 s., 56, 143, 175 s., 240, 267, 332, 404. W. Weinberger, *Beiträge zur Handschriftenkunde*, II, Sitzungsber. d. K. Akademie der Wiss. in Wien, 161. Bd., 4. Abhandlung, Wien 1909, 9-12. G. Mercati, *Scritti d'Isidoro il Cardinale Ruteno* (Studi e Testi 46), Roma 1926, 130. R. Janin, *Échos d'Orient* 39 (1936) 55-62. R. Janin, *Constantinople byzantine* (Archives de l'Orient chrétien 4), Paris 1950, 375.

¹⁴ Mansi XVI, 16-96. Cf. A. Siegmund, *Die Überlieferung der griechischen christlichen Literatur in der lat. Kirche bis zum zwölften Jahrhundert*, München 1949, 159, 189.

¹⁵ Mansi XVI, 308-409.

Constantinopolitani. Libellus continens omnia circa magnum Ignatium missus ad Nicholaum papam Romanum a Theognosto archimandrita senioris Rome provincialis Constantinopolitani ex nomine Ignatii patriarch[he]. – Ignatius tyrannizatus et multas tentationes assidue passus... deffensionem ex[c]itare (=Mansi XVI, 293-301).

- f. 140^r-171^r: Ex actibus sinodi santissimi pape Romani Nicholai. – Nicolaus episcopus... Notum facimus vestre caritati... hos tenuimus (= Mansi XVI, 301-8).
- f. 141^r-162^v: Inicium actuum octave synodi generalis. Actus sancte et universalis octave synodi. Prohemium. – Dei principalissimum verbum... et facta est consueta laus imperatorum (= Mansi XVI, 308-409).
- f. 162^v-173^r: Epistola circularis sancte et universalis sinodi. – Prohemium narrat sic de officio (= Fotio). – Simulationem religionis... extrahitur de carcere etc. (= Mansi XVI, 409-460).

On ne connaissait jusqu'ici aucune version ancienne des Actes abrégés du huitième concile¹⁶. Celle du manuscrit florentin avait donc, a priori, toutes les chances d'être l'œuvre de Philippe Incontri et de Démétrius Cydonès. Vérification faite, les citations du concile dans les traités de Philippe concordent parfaitement avec le texte florentin, à l'exception de quelques variantes, dues au copiste négligent. Voici, à titre d'échantillon, le prologue des Actes (ms. florentin, f. 141^{r-v} = A) qui se trouve également dans le *De oboedientia* (même ms., f. 74^v = B).

Inicium actuum octave synodi generalis. Actus sancte et universalis octave synodi. Prohemium¹⁷. Dei principalissimum verbum Christus et omnium nostrum salvatorque¹⁸ et¹⁹ dominus, omnia sciens²⁰ antequam fiant, malefactorum malitias presignavit sic dicens: Cavete a falsis prophetis qui veniunt ad vos in²¹ vestimentis ovium, intus autem sunt²² lupi rapaces: a fructibus eorum cognoscetis eos. Factus²³ est ergo aliquibus nostris temporibus vir²⁴ astutia et malitia habens plenum²⁵ interiorem hominem, propter

¹⁶ Celle qui accompagne le texte grec dans les éditions, est l'œuvre de Matthieu Rader S. J. (1561-1634). Cf. Lexikon f. Theol. u. Kirche VIII, 605.

¹⁷ Prohemium sancte universalis octave sinodi B

¹⁸ salvatoremque AB

¹⁹ etiam A

²⁰ sciens A

²¹ in om. B

²² sicut A

²³ Factum B

²⁴ temporibus vir om. B

²⁵ plennus habens A

autem ambitionem et vanam gloriam figura pietatis fictus. Unde et tunc regentes decepti et sic nostram ecclesiam tenuit et sic legitimo principe pastoreque ²⁶ per omnia beatissimo Ignatio inique expulso. Sed cito larva ablata, a fructibus deprehensa est arbor et ipsis illum ²⁷ preponentibus et eum ad consecrandum promoventibus odibilis fuit etiam omnibus ²⁸ in nostro orbe fidelibus, magis autem sanctissime ²⁹ Romane ecclesie et orientalibus patriarchalibus sedibus. Propterea et ultionum dominus quemadmodum alium Heliam zelantem beatissimum papam Nicholaum suscitavit ³⁰ contra ipsum, qui et lupum rapacem ³¹ sicut latronem et furem interemit ³² et eos qui erant cum eo, confusionis sacerdotes, et ministrante et serviente divino consilio et sententie Christi amatore a deo gubernato imperatore nostro Basilio. Ipse enim universalem synodum congregans, visa spiritui sancto pie exsecutus est, reprobato Fotio, per antifrasim dicto, et eos qui ab eodem erant consecrati, confirmato autem in propria sede divinissimo Ignatio.

III — CHRONOLOGIE DES ŒUVRES DE FR. PHILIPPE

Le traité *De processione Spiritus sancti* de fr. Philippe Incontri date de l'année 1359; il le dit expressément ³³. Le *De oboedientia Ecclesie Romanae debita* est antérieur; on y renvoie dans le *De processione*, comme à l'*opus primum*, tandis que le *De processione* lui-même est appelé *opusculum secundum*. Cependant, on trouve aussi dans le second traité des renvois au premier ³⁴. L'auteur a donc travaillé simultanément à l'un et

²⁶ pastore A

²⁷ illis AB

²⁸ omnibus om. B

²⁹ beatissime B

³⁰ suscitavit om. B

³¹ rapacem lupum A

³² interravit A

³³ « Cum autem anno praeterito scilicet MCCCLVIII loquerer cum quodam nobili Graeco fideli... ». Texte cité par Quétif-Echard (Script. O. P. I, 646) d'après un manuscrit du Collège de Navarre, aujourd'hui manquant; celui de Florence (f. 97^v) omet les paroles « scilicet MCCCLVIII ».

³⁴ *De oboedientia*: « ut iam patuit et magis patebit in principio opusculi secundi, quod deo dante intendo procedere ad ostendendum processionem spiritus sancti a patre et filio » (ms. de Florence, f. 73^r). « ... Cum ipsi [Graeci] simpliciter ignorent, quando ista additio facta sit, cum ante per multa tempora fuerit facta, ut clarius ostendatur in opusculo sequenti » (ibid., f. 84^r). — *De processione*: « Sufficere quidem deberet ad amplissimam pietatis et fidei contestationem sanctissimum et salubre symbolum divinae gratiae et oboedientia Ecclesiae Romanae, de quibus in primo

à l'autre, mais il a terminé d'abord, et mis au net, le *De oboedientia*, soit en 1359, soit plutôt en 1358, car dans la seconde moitié de l'année 1359 il semble qu'il fit un voyage en Occident³⁵, ce qui ne favorisa sûrement pas le travail de composition et de rédaction.

La découverte et la traduction des Actes du huitième concile sont antérieures aux deux traités susdits, où la version est mise à contribution, surtout dans le *De oboedientia*. Le *Libellus qualiter Graeci receserunt*, une fois cité dans le *De oboedientia*³⁶ fut composé l'année après la découverte des Actes — « anno preterito », dit le prologue en parlant de celle-ci — et après leur traduction, qui y est citée. Ces Actes, nous dit-on, demeurèrent cachés pendant trois siècles. Il faut compter sans nul doute à partir du schisme de Michel Cérulaire (1054). Mais l'auteur ignorait la date précise de ce schisme, qu'il place « circa annos domini ML » (f. 338^r). D'ailleurs, ces 300 ans sont trop manifestement un chiffre rond, pour qu'on puisse en déduire une date. Une autre donnée du prologue permet des conclusions plus fermes. Le noble collaborateur de fr. Philippe, Démétrius Cydonès de Thessalonique, y est dit « conversus ad fidem ». Or la conversion de Cydonès est un fait bien connu, que ce Newman du XIV^e siècle a racontée dans ses Apologies, notamment dans la première, (intitulée par l'éditeur « Aux Grecs orthodoxes »). La crise religieuse de Cydonès et la conversion qui s'en suivit, furent déterminées par l'étude et la traduction en grec du *Contra gentiles* de S. Thomas d'Aquin³⁷. Et cette version, d'après le témoignage autographe de son auteur, fut achevée le 24 décembre 1354, à trois heures

opere feci mentionem diffusius » (Prol., ed. Quéatif-Echard I, 646). « Sciendum est quod XII vicibus ecclesie orientales diviserunt se ab ecclesia Romana, que omnia satis diffuse continentur in opere alio de obediencia ecclesie Romane » (ms. de Florence, f. 87^v).

³⁵ Loenertz, Fr. Philippe de Bindo Incontri 270.

³⁶ « De hiis autem que per eos (Rodoald et Zacharie, légats de Nicolas I^{er}) facta sunt, papam omnino latuit, donec quidam monachus archimandrita nomine Theognostus, mutato habitu et seculari veste indutus, secutus est legatos, nuntians pape omnia... Habentur autem magis diffuse in opusculo de causis divisionis Grecorum ab ecclesia Romana, sed plenius in concilio » VIII (ms. de Florence, f. 69^v). Cf. *Libellus*, ms. de Mersebourg, f. 331^r.

³⁷ R. J. Loenertz, Les recueils de lettres de Démétrius Cydonès (*Studi e Testi* 131), Città del Vaticano 1947, 110, place en 1355-63 la crise religieuse, prélude de la conversion de Cydonès. Le témoignage de fr. Philippe dans le *Libellus* permet aujourd'hui de préciser la date. Il reste étrange, néanmoins, que le pape Urbain V félicite le converti seulement le 18 avril 1365; *ibidem*, 111.

de l'après-midi³⁸. La conversion de Démétrius Cydonès et le prologue du *Libellus* de fr. Philippe sont donc postérieurs à l'année 1354.

Une autre circonstance, moins sûre il est vrai, permet de fixer à l'année 1357 l'achèvement du *Libellus*.

Le prologue, on l'a vu, est adressé à un prélat, vraisemblablement un évêque. Or en été 1356, S. Pierre Thomas, alors évêque de Patti et Lipari, sur le point de partir à Constantinople en qualité de nonce apostolique, et pour traiter d'un projet d'union des églises, fut recommandé spécialement à fr. Philippe, inquisiteur en Romanie³⁹. Le nonce passa à Constantinople la plus grande partie de l'année 1357, y fit grande impression, opéra plusieurs conversions, instruisit l'empereur Jean V Paléologue dans la doctrine catholique et l'amena à se déclarer catholique, au point qu'il accepta de la main de Pierre Thomas la communion selon le rit latin⁴⁰. Pierre Thomas est évidemment le personnage le plus indiqué comme destinataire du prologue du *Libellus* de fr. Philippe. S'il en est ainsi, la chronologie des écrits de ce dernier peut se résumer comme suit: 1355-56, découverte et traduction des Actes abrégés du huitième concile; 1356-57, *Libellus qualiter Graeci recesserunt*; 1358-59, *De oboedientia Ecclesiae Romanae debita*; 1359, *De processione Spiritus sancti*.

IV - DONNÉES HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES

Philippe, fils de Bindo Incontri — le nom est surtout florentin et siénois⁴¹ — était peut-être né à Péra, colonie génoise en face de Constantinople. En tout cas il y arriva jeune encore, car c'est là qu'il prit l'habit dominicain, au couvent Saint-Dominique de Péra, de la congrégation dite des Frères Pérégrinants⁴². Il y fit son noviciat, et sans doute

³⁸ G. Mercati, *Notizie di Procoro e Demetrio Cidone, Manuele Caleca e Teodoro Meliteniota* (Studi e Testi 56), Città del Vaticano 1931, 160.

³⁹ Loenertz, *Fr. Philippe de Bindo* 269. O. Halecki, *Un empereur de Byzance à Rome*, Varsovie 1930, 56 n. 1, 71 n. 2.

⁴⁰ Halecki, *Un empereur 60-62. N. Jorga, Philippe de Mézières 1327-1405 et la croisade au XIV^e siècle*, Paris 1896, 136-8.

⁴¹ Deux confrères de Philippe, Grégoire Incontri O. P. (1305; *Mon. O. P. Hist.* XX, 160) et Nicolas d'André Incontri O. P. († 1413; *Fontes vitae S. Catharinae Senensis hist.* XX, 24; Quétif-Echard, *Script. O. P.* I, 749), appartenaient à la branche siénoise. — Cf. G. B. Dei, *Documento genealogico della famiglia Incontri*, pubbl. da F. Zampini, Firenze 1890.

⁴² R. Loenertz, *La Société des Frères Pérégrinants*, I, Rome 1937, 38-47. B. Palazzo, *L'Arap-Djami ou Église Saint-Paul à Galata, Istanbul 1946*. E. Dalleggio D'Alessio, *Le pietre sepolcrali di Arab Giamí (Antica Chiesa di S. Paolo a Galata)*, *Atti d. R. Deput. di storia patria per la Liguria*, vol. 69, Genova 1942.

ses études. Sa présence à Péra remonte à l'année 1312. Parlant du pouvoir des empereurs grecs sur leur église, il écrit: « ... imperatores sic habent subiugatos patriarchas quod quando volunt destruunt, et quem et quando volunt, instituunt. Nam a tempore meo, ab annis MCCCXII usque ad presens, tres solum patriarche mortui [sunt] in sede, V vel VI fuerunt depositi »⁴³. Étant novice fr. Philippe connut fr. Simon de Constantinople, nonagénaire, vétéran de la polémique anti-grecque, dont les écrits et l'exemple le guidèrent plus tard dans sa carrière: « Fr. Simon Constantinopolitanus ordinis Praedicatorum, qui satis erat imbutus scientia Graeca magis etiam quam Latina, quem vidi nonagenarium existentem, qui multa scripta dimisit contra Graecos, ex cuius scriptis et libris initium habui contra Graecos disputandi, qui mortuus est me existente novitio »⁴⁴. C'est en 1359 que fr. Philippe écrivait ces mots, et il avait derrière lui, outre 8 années d'études, 25 ans de polémique religieuse avec les Grecs⁴⁵. Son noviciat se place donc vers 1325-1326.

En 1327, fr. Philippe étant occupé à ses études, son couvent hébergea un hôte illustre, fr. Benoît Asinago de Côme, envoyé du roi de France, Charles IV, auprès de l'empereur Andronic II Paléologue⁴⁶. Ce dernier, préoccupé par la croisade qui se préparait en France — et que la mort du roi fit échouer — avait envoyé à Paris un noble génois, Simon Doria⁴⁷, offrant de négocier un accord, que l'on prit à Paris et en cour d'Avignon pour l'union ecclésiastique, et qui était, dans l'esprit d'Andronic, un simple traité de non-agression comme on dirait aujourd'hui. Fr. Benoît retourna en France, porteur de plusieurs lettres⁴⁸ tant de

⁴³ De oboedientia, ms. de Florence, f. 86^r. Dans son *Libellus* il écrit: « Nam tempore meo V patriarchas per imperatorem depositos vidi » (ms. de Mersebourg, f. 338^r).

⁴⁴ De processione Spiritus sancti, texte cité par Quéatif-Echard I, 558. Cf. Loenertz, *La Société des Frères Pérégrinants* 78 s.

⁴⁵ « Ego autem iam per XXV annos cum prefatis Grecis disputans et tractans et totum circa eos meum impendens studium et conatum... » De oboedientia, ms. de Florence, f. 1^r; Quéatif-Echard I, 646; Loenertz, *Fr. Philippe de Bindo 267, ligne 6, ire: viginti quinque.

⁴⁶ T. Kaeppli, Benedetto di Asinago da Como († 1339), *Archivum Fratrum Praed.* 11 (1941) 83-94; J. Viard, *Les Journaux du trésor de Charles IV le Bel* (Coll. de documents inédits sur l'hist. de France), Paris 1917, n. 8234.

⁴⁷ H. Omont, *Projet de réunion des églises grecque et latine sous Charles le Bel en 1327*, *Bibl. de l'École des Chartes* 53 (1892) 256 (Simonem de Aiural). Cf. G. Mollat, *Jean XXII*, *Lettr. comm.* n. 46496.

⁴⁸ J'ai écrit à tort (art. cité, p. 86) que les lettres furent écrites « dopo il ritorno del nunzio ».

l'empereur que de son chancelier, Théodore Métochite, gravement déçu dans ses espérances. Déception qui se reflète dans les paroles de fr. Philippe quand longtemps après, il raconte ces événements dans son *Libellus* ⁴⁹.

Andronicus autem imperator, conscius tot malorum que fecerat in divisione ecclesie, sepe hoc dicebat, ut audivi a quodam calogero ⁵⁰, suo secretario: impius regno, quia cum invenissem ecclesiam unitam, divisi. In sua autem antiquitate quesivit iterum unionem, sed peccatis eius impredientibus non meruit, nam tempore Iohannis pape XXII idem imperator Andronicus misit quemdam ⁵¹ nobilem Ianuensem nomine Symonem de Auria, rogans ut legatos mitteret, quia volebat converti. Qui papa, volens scire veritatem, misit fratrem Benedictum Cumanum ordinis Predicatorum, magistrum in sacra pagina. Qui, antequam veniret, imperator idem Andronicus habuit turbacionem cum nepote ex filio, qui vendicabat sibi imperium, qui etiam vocabatur Andronicus iuvenis. Qui Andronicus iuvenis, multitudinem iuvenum baronum sibi assumens, exiit e civitate ⁵² Constantinopolitana et totum imperium occupavit. Imperatore autem antiquo existente in hac perturbatione, frater Benedictus, magister supradictus, venit Constantinopolim ex parte pape, ut imperator compleret promissionem factam per dominum Simonem de Auria. Imperator autem timens, ne Greci Constantinopolitani insurgerent ex hoc contra eundem et traderent ⁵³ [imperium] nepoti suo, simulabat ⁵⁴ se longius, ne [moneretur] de promissione facta per dominum Symonem de Auria supra nominatum, quasi dominus Simon non bene ipsum intellexisset nec verba sua ipse retulisset, sicut ipse dixerat. Et sic idem frater Benedictus spe frustratus habitabat in Pera ⁵⁵.

Evenit autem quod galee Ianuensium venerunt, in quibus venit idem Simon de Auria. Audiens autem frater Benedictus et gaudens de adventu suo, vocato eo scivit veritatem omnem quem imperator sibi mandaverat, ut domino pape diceret. Cui et dixit: ne videaris seductor ecclesie Romane et domini nostri pape, dicas ⁵⁶ ista me presente imperatori. Quo dicente: presto sum, ambo venerunt ad imperatorem. Qui ⁵⁷ dominus Simon coram imperatore, presente fratre Benedicto, dixit omnia que sibi imperator commiserat,

⁴⁹ Récit analogue dans le *De oboedientia*, ms. de Florence, f. 89^{r-v}.

⁵⁰ Cod.: calogoro.

⁵¹ Cod.: quamdam.

⁵² Cod.: exnunc civitatem.

⁵³ Cod.: tradet.

⁵⁴ Cod.: summilabat.

⁵⁵ Cod.: Petra.

⁵⁶ Cod.: dicens.

⁵⁷ Cod.: cui.

ut diceret. Imperator autem, audiens et erubescens, nesciens quid diceret, respondit: videtis, quod modo non est tempus. Et sic breviter respondit, insinuans timorem, ne perderet imperium. Et sic idem nuncius recessit sine alia responsione. Post modicum timor quo timebat evenit et quod verebatur accidit. Nam imperator iuvenis noctu intrans civitatem, illum deposuit de imperio et ipsum coegit esse monachum. Et sic regno celesti [et] temporalis pariter privatus est. Et sic usque modo Greci obstinati remanserunt in scismate et tradidit eos deus⁵⁸ in manus gentium infidelium, a quibus iam consumpti sunt, ut scirent⁵⁹ distanciam obediencie ecclesie Romane et servitutis gentium, quod usque modo non perceperunt (ms. de Mersebourg, f. 339^v-340^r).

Vers la même époque un autre événement fit grande impression sur l'âme de fr. Philippe. En 1328 mourut en prison le dernier champion de l'union de Lyon, l'archidiacre Georges le Métochite⁶⁰. Les dominicains de Péra devaient raconter avec une admiration émue comment le confesseur avait constamment refusé la liberté qu'on lui offrait s'il voulait s'engager à ne plus défendre par écrit ses convictions religieuses. On racontait encore que le corps même du défunt inquiétait ses adversaires qui, après l'avoir enseveli en cachette, le détérèrent pour le cacher mieux encore, sûrement par crainte qu'il devînt l'objet d'un culte de la part des Latins et de leurs sympathisants:

DE OBOEDIENTIA

LIBELLUS

Iohannes autem predictus Vechus patriarcha et Constantinus Meliteniotes⁶¹ infra XII annos in carcere quieverunt. Georgius autem Methochita⁶², XLII annis perma-

Cum autem zelatores fidei Iohannes Becus, [Constantinus Meliteniotes et Georgius Metochita] non cessarent Grecos impugnare nec minis nec blanditiis ad hoc induce-

⁵⁸ Cod.: deos.

⁵⁹ Cod.: sciret.

⁶⁰ D'après les deux textes de fr. Philippe que nous allons citer, Georges le Métochite serait mort en 1325. Mais son témoignage ne saurait prévaloir sur celui d'un annotateur presque contemporain de deux manuscrits autographes de l'*Historia dogmatica* du Métochite: le cod. Vat. gr. 1583 (f. 166) et le cod. Laurent. VII. 31 (f. 165). Cet annotateur, on l'a dit, fixe à 1328 la mort de Georges. Cf. V. Laurent, La date de la mort de Jean Beccos, *Échos d'Orient* 25 (1926) 316-9. C. Giannelli dans M. H. Laurent, *Le Bienheureux Innocent V* (Studi e Testi 129), Città del Vaticano 1947, 443 en note.

⁶¹ Cod.: militi moteri.

⁶² Cod.: Grigorius autem Methothiti.

nens in confessione, in custodia quievit. Et, ne corpus eius auferretur a nostris, postquam sepellierunt eum in locis solitariis tamquam excommunicatum et hereticum, iterum noctu ad alium locum transtulerunt (ms. de Florence, f. 87^r).

rentur ut cessarent, incarceraverunt eos. Qui nec sic cessaverunt scribere contra Grecos. Quorum unus post octo annos quievit in carcere, alius autem supervixit per quatuor annos ultra, scilicet annis XII; tercius, scilicet Georgius Metochita⁶³ vixit annis XL duobus in carcere, usque ad tempora Iohannis pape. Qui sepe

admonitus ut solum cessaret et extraheretur de carcere, non acquievit. Cuius filius, factus cancellarius imperatoris, totum imperium gubernabat, patre eius in carcere existente. Qui et duo volumina composuit in carcere contra Grecos, que habui a quodam nepote suo, quos scripserat idem Georgius⁶⁴ propriis manibus (ms. de Mersebourg, f. 339^v).

En parlant de Georges le Métochite Philippe nous apprend incidemment qu'il était le père du grand logothète Théodore le Métochite, le ministre d'Andronic II. On l'avait dit plus d'une fois, mais sans apporter de preuves⁶⁵. Plus tard un petit-fils de Georges (probablement un des fils de Théodore) donna à fr. Philippe une relique émouvante: les œuvres de son grand-père en deux volumes, écrits en prison de sa main. Ce renseignement précieux nous apprend comment la piété filiale l'emporta finalement chez Théodore, et comment les manuscrits autographes de Georges le Métochite ont pu se conserver jusqu'à nos jours. C'est un appui nouveau et inattendu à la thèse du Dr. Ciro Giannelli, selon lequel il existe au moins quatre manuscrits autographes des œuvres de Georges le Métochite⁶⁶.

Le don des œuvres de Georges le Métochite fait à Philippe, le suppose en bonnes relations avec la haute société grecque. Il fallut du temps pour en arriver là, comme on verra.

Philippe, ayant entrepris de convertir les Grecs à coup de discussions, de syllogismes et de citations érudites, ne rencontra pas le succès qu'il avait rêvé. Au bout d'une dizaine d'années il se persuada que le schisme était irréparable et les Grecs incorrigibles, bien qu'il eût rencontré parmi eux un certain nombre de sympathisants. Voici ce qu'il en dit dans le *De oboedientia*:

⁶³ Cod.: Gregorius Mothechiti.

⁶⁴ Cod.: Gregorius.

⁶⁵ Voir R. J. Loenertz, dans l'appendice à cette étude.

⁶⁶ Giannelli, loc. cit., 419-443.

Que divisio vel causa divisionis usque modo duravit, et durabit, ut mihi videtur, usque in finem, quia video Grecos in tanta obstinatione circa istud factum, quod omnem heresim acciperent antequam faterentur Spiritum sanctum ex Filio procedere. Et magis sunt obstinati modo quam unquam fuerint.

Causa est, cum priscis temporibus essent inter eos multi satis intelligentes, quorum aliquos vidi qui plane fatebantur de processione Spiritus sancti sicut fatetur ecclesia Romana et etiam mihi dabant aliquas auctoritates sanctorum et conciliorum ad istam conclusionem ostendendam, nec desiderabant nisi quod imperator istud proponeret, tamen ex se clare, ut dicebant, non audebant hoc facere; timebant enim plebem. Sed tamen laudabant simul et animabant me quod ista quererem. Et ego, sepe cum illis loquens sigillatim, consolabar, credens tandem pervenire ad optatum effectum. Licet multi eorum sepe mecum conferrent secrete, tamen nullus audebat coram aliis ista dicere, excepto uno, qui clare dicebat⁶⁷ coram multis, me presente. Tamen ipsimet mutuo se cognoscebant cuius opinionis erant, et sepe evenit quod unus alium mihi manifestabat, quem non cognoscebam, dicens: ite ad talem, quia etiam bene scit ipse veritatem (ms. de Florence, f. 72^v-73^r).

Parmi ces partisans secrets et timides de la foi romaine, il y avait un archevêque grec de Durazzo, décédé avant la composition du traité de fr. Philippe. Ce prélat s'était fait une opinion spéciale sur la manière de réaliser l'union des églises, et fr. Philippe la fit sienne:

Cum autem semel ivissem⁶⁸ ad quendam archiepiscopum condam Duracensem⁶⁹ et quasdam auctoritates quas collegeram diversorum sanctorum eidem ostendissem, respondit: omnia ista habeo et adhuc plus. Alias venietis ad me et ostendam vobis. Cum autem alias ivissem, ostendit mihi quemdam libellum sancti Cirilli in quo⁷⁰ specialiter contra Theodoretum⁷¹ habuit questionem de processione Spiritus sancti, et iterum dixit: in libro Thesaurorum beati Cyrilli multa invenietis. Et addidit: tamen impossibile est quod possit unio esse, nisi talis violentia sit, quod non timeamus plebem, aut quod imperator sua potentia hoc faciat, vel ecclesia Romana mittat exercitum contra civitatem, quo timore non audeat populus consurgere. Et tunc simulato

⁶⁷ Cod.: dicebant.

⁶⁸ Cod.: ivisset.

⁶⁹ Serait-ce Grégoire, métropolitain de Dyrrhachion, qui, en 1341, souscrit au tome synodal? S. P. Lampros, Catalogue of Greek Manuscripts on Mount Athos II, 120 s., cod. 4506. M. Lequien, Oriens christ. II, 246. R. Guiland, Correspondance de Nicéphore Grégoras, Paris 1927, 333.

⁷⁰ Cod.: qua.

⁷¹ Cod.: Theodoricum.

timore affirmabimus ⁷² quod ecclesia Romana nichil mali petit nec falsum, sed quidquid patres nostri sancti a principio tenuerunt et scripserunt, et sic, sub ista occasione, nuntiabimus eis clare, verum esse et catholicum quod [credebamus] esse falsum et hereticum (ms. cité, f. 73^r).

Un jour une occasion se présenta où fr. Philippe pensa qu'on pourrait mettre en pratique le système préconisé par le vieux prélat. Il se trouvait en Avignon à une époque où le pape armait certaines galères, destinées à une expédition contre les Turcs. Philippe exposa alors au pape son programme d'union des églises: les forces navales que l'on préparait pour la croisade pouvaient en même temps faire une démonstration devant Constantinople, et l'empereur ou plutôt l'impératrice, réussirait sans peine à contraindre à l'obéissance le peuple récalcitrant:

Que omnia clare dixi felici[s] recordacionis domino Clementi pape VI. Insuper etiam addidi quod galee, que tunc, parabantur contra Turcos, sufficiebant ad utrumque opus, sed aliis impredientibus, quod non esset bonum Grecos irritare qui ⁷³ parati erant uniri ecclesie Romane pacifice, et sic intermissum est (ms. cité, f. 73^r).

Les galères que l'on armait contre les Turcs quand Philippe était en Avignon représentent le contingent que le pape devait fournir à la ligue navale conclue en été 1343, et qui participèrent au printemps 1344 à la croisade de l'Archipel et à la prise de Smyrne ⁷⁴. Les Turcs qu'on allait combattre n'étaient pas les Ottomans, mais ceux de la principauté d'Aydin, dont Smyrne était la capitale. Quand les croisés parurent devant la ville, l'émir, Oumour-beg, était absent. Il guerroyait en Macédoine, aux côtés de son ami Jean Cantacuzène, qui disputait alors le trône à Jean V Paléologue, et le pouvoir à la mère de celui-ci, l'impératrice-régente Anne Paléologine (Jeanne de Savoie), veuve d'Andronic III. Un envoyé de cette dernière était en Avignon quand fr. Philippe y développait ses idées devant le pape. Il était venu demander l'aide militaire de la papauté contre les Turcs (et indirectement, contre Jean Cantacuzène) en échange des habituelles promesses d'union plus ou moins vagues. C'était un chevalier savoyard, Philippe de Saint-Germain. Lui seul est nommé dans les documents officiels, notamment dans la

⁷² Cod.: informabimus.

⁷³ Cod.: que.

⁷⁴ J. Gay, *Le pape Clément VI et les affaires d'Orient*, Paris 1904, 34-42. Jorga, *Philippe de Mézières* 40-42. Halecki, *Un empereur* 14.

réponse du pape ⁷⁵. Un chroniqueur franciscain, qui écrit une vingtaine d'années plus tard, parle aussi de cette ambassade impériale. Il en attribue l'honneur à un confrère, fr. Manent, vicaire d'Orient ⁷⁶, qu'il nomme seul. En cela il exagère; mais il n'y a pas lieu de révoquer en doute la mission de fr. Manent. Vraisemblablement il assistait le chevalier savoyard en qualité de conseiller ecclésiastique. Si fr. Philippe rêvait de diriger contre l'empire grec les forces de la ligue navale, les envoyés de l'impératrice étaient dans leur rôle en contrecarrant de leur mieux ces projets. C'est sans doute eux les *impedientes* auquel fait allusion Philippe Incontri; et c'est encore leur présence qui faisait naître l'espoir d'une réunion pacifique des Grecs. A quel titre le dominicain était-il présent et prit-il part aux discussions, tant sur la ligue navale que sur l'union des Grecs? Faisait-il partie de l'ambassade au même titre que fr. Manent? Les opinions qu'il professait en matière d'union — et il n'était pas homme à les cacher — ne le qualifiaient guère pour un tel rôle.

Malgré l'éloquence de fr. Philippe et de ceux qui, peut-être, partageaient sa manière de voir, la croisade de l'Archipel fut dirigée contre les Turcs, et contre eux seuls, sans qu'il fût question de faire la moindre démonstration contre Byzance. Oumour-beg y perdit sa capitale d'abord, et la vie ensuite, dans une tentative de la reprendre aux chrétiens. Ses malheurs retardèrent peut-être, mais n'empêchèrent pas, le triomphe de Jean Cantacuzène. Le 3 février 1347 il entra dans Constantinople, et s'imposa comme collègue et beau-père au jeune empereur. Son avènement eut sur la vie de fr. Philippe une répercussion tout à fait inattendue. Le nouveau *basileus* prit pour ministre Démétrius Cydonès, et celui-ci, un beau jour, fit demander au prieur des dominicains de lui fournir un professeur de latin. Ce projet, étrange en lui-même, l'était doublement à cause du but dont le ministre ne faisait pas de secret: il voulait faire connaissance avec la philosophie et la théologie de l'Occident. On imagine l'émoi que la proposition causa dans la communauté. La demande fut agréée et un religieux du couvent s'en alla pour quelques temps habiter au palais impérial, pour décliner *rosa rosae* avec le premier fonctionnaire de la cour ⁷⁷. On aimerait savoir

⁷⁵ O. Raynaldus, Annales, ad a. 1343, n. XII ss. É. Déprez, Clément VI, Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France, n. 466-471, 490-3.

⁷⁶ Chronica XXIV Generalium Ordinis Minorum (Analecta Franciscana 3), Quaracchi 1897, 540; G. Golubovich, Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell'Ordine Francescano, III, Quaracchi 1919, 296.

⁷⁷ Apologie I, éd. G. Mercati, Notizie 361, lin. 61-78; 516, addition à la p. 361.

si le rôle, oui ou non, échet à fr. Philippe. Mais le mutisme des documents nous oblige à la prudence. De toute façon, les relations nouvelles — et combien amicales bientôt — de Cydonès avec le couvent favorisaient les efforts de fr. Philippe pour entrer en contact avec les milieux grecs les plus intéressants pour lui. Alors que jadis on lui fermait la porte au nez, la situation changea durant les dix dernières années avant la composition du *De oboedientia ecclesiae Romanae debita*:

Hoc etiam in modernis temporibus experimento probavi in eisdem. Nam⁷⁸ antequam tractarem cum eis, ipsorum, episcopi, calogeri et sacerdotes ac etiam populus ita fugiebant nostros sicut excommunicatos aut hereticos, et magna briga erat etiam quod permetterent nos intrare solum ad videndum monasteria eorum vel ecclesias. Si autem accideret quod aliquis nostrum siteret, vix inveniebatur qui daret ei aquam; sed cum bibisset, frangebant aut proiciebant vas, et raro inveniebantur qui nobiscum in aliquo communicarent. Cum autem cepissem cum eis familiariter tractare, circumeundo monasteria eorum, stando cum eis familiariter, disputando cum eis, respondendo dictis eorum, infra X annos ita domesticavi eos, quod modo in nullo nos vitant, ymo familiariter comedunt et bibunt nobiscum et nos cum eis (ms. de Florence, f. 84^{r-v}):

Pendant que Cydonès s'initiait à la langue de S. Thomas et de Virgile — il avoue qu'il lisait les classiques pour se distraire⁷⁹, — pendant que fr. Philippe frayait avec les caloyers et les papàs, les higoumènes et les archimandrites, la diplomatie ne chôma pas. Dès la première année de son règne Jean Cantacuzène préparait l'envoi d'une ambassade, qui devait soumettre au pape ni plus ni moins que le projet d'un concile en vue de l'union des églises⁸⁰. Répondant — un peu tardivement — à cette ambassade, qui était en Avignon au printemps 1348, deux nonces apostoliques arrivèrent à Byzance en 1350. L'un d'eux était l'évêque de Ceneda, fr. Gasbert d'Orgueil O. P.⁸¹, qui n'aura pas manqué d'entrer en contact avec ses confrères de Péra, qui peut-être

⁷⁸ Cod.: nam cum.

⁷⁹ Apologie I, éd. Mercati, Notizie 367, lin. 36-41.

⁸⁰ R. - J. Loenertz, Ambassadeurs grecs auprès du pape Clément VI (1348), dans *Orientalia Christiana Periodica* 19 (1953) 178-196. Cf. Gay, Le pape Clément VI 103 s.

⁸¹ Cantac. IV. 9; éd. Bonn 1832, t. III, p. 55, 15-61, 17. Raynaldus, Annales, ad a. 1350, xxviii-xxxi. Bullarium O. P. II, 232-4. Gay, Le pape Clément VI 107 ss. Halecki, Un empereur 389.

même descendit au couvent, comme avait fait jadis fr. Benoît Asinago. Fr. Philippe rendit-il quelque service aux nonces? Attira-t-il leur attention bienveillante d'une façon quelconque? Le fait est qu'au printemps 1351, c'est-à-dire à l'époque précise où les nonces durent rentrer en Avignon, Clément VI nomma chapelain du Saint-Siège et inquisiteur en Romanie fr. Philippe de Bindo Incontri⁸². C'était pour celui-ci le début du classique *cursus honorum*, qui mena plus d'un de ses confrères jusqu'à l'épiscopat. C'étaient surtout, et immédiatement, des dispenses, des exemptions, des privilèges, susceptibles de lui donner une plus grande liberté d'action. Cependant l'inquisition n'était pas une sinécure. L'apostasie n'était pas inouïe parmi les Latins de Péra et des autres colonies italiennes d'Orient, et parmi les schismatiques ou hérétiques convertis il y en avait qui retournaient à leur ancienne confession. L'inquisiteur avait à surveiller ces relaps et ces apostats, et à ranimer chez les autorités civiles un zèle problématique, qui ne risquait guère de tourner au fanatisme.

Les bonnes relations entre la cour de Byzance et les dominicains se manifestèrent en 1353 par le choix que l'empereur fit de fr. Jean de Péra O. P. pour aller porter ses félicitations au nouveau pape, Innocent VI⁸³. Démétrius Cydonès traduisait alors le *Contra gentiles* de S. Thomas, et les dominicains, fiers de l'honneur qu'on faisait à leur saint docteur, lui apportaient tous les manuscrits de ses œuvres qu'ils pouvaient trouver⁸⁴. Le traducteur, qui avait consacré à sa rude besogne les moments libres que lui laissait une charge très absorbante, put copier les dernières pages dans le calme de la vie privée, à laquelle le rendit, pour un temps qui lui sembla trop bref⁸⁵, la chute de Jean Cantacuzène et sa retraite dans un monastère: l'ex-empereur prit le scapulaire monastique le 10 décembre 1354⁸⁶. Cydonès employa sans doute une

⁸² Loenertz, Fr. Philippe de Bindo 268 s.

⁸³ Cantac. IV. 9; éd. Bonn, t. III, p. 62, 11-18. Raynaudus, Annal. ad a. 1353, xxiii. Bull. O. P. II, 244. Halecki, Un empereur 20. Loenertz, La Société des Frères Pérégrinants I, 82 s., se demande si Jean de Péra n'est pas Jean de Fontibus, dont un opuscule grec se trouve dans le cod. Vat. gr. 1115, ayant appartenu à Démétrius Cydonès.

⁸⁴ Apologie I, éd. G. Mercati, Notizie 363, 30-364, 36.

⁸⁵ Loenertz, Les recueils 109. Demetrii Cydonii ad Ioannem Paleologum imperatorem oratio, éd. G. Cammelli, Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher 4 (1923) 284 lin. 6-16.

⁸⁶ La fin du règne de Jean Cantacuzène est datée avec toute la précision et toute la certitude souhaitable. Le 22 novembre 1354 Jean V Paléologue entra dans

partie de ses loisirs à des recherches érudites, et la découverte des Actes du huitième concile œcuménique, à la date proposée plus haut, rentre admirablement dans le cadre général de sa vie. — L'année 1355 est une date noire dans l'histoire de Byzance; celle où l'empire de Constantin et de Justinien paya tribut pour la première fois à l'émir des Turcs Ottomans⁸⁷. L'humiliation de la défaite, et le danger pressant où se trouvait l'héritier des Césars, ramena sur le tapis vert l'union des églises. Un projet, élaboré à Constantinople en décembre 1355, et présenté au pape l'année suivante, eut les suites habituelles: deux nonces apostoliques parurent à Byzance: le carme S. Pierre Thomas, et le dominicain milanais Guillaume Conti de Settimo, évêque titulaire de Sozopolis. Le pape les recommanda à fr. Philippe personnellement⁸⁸. S. Pierre Thomas était le chef et l'âme de l'entreprise. C'est à lui, selon toute vraisemblance, que fr. Philippe dédia son *Libellus qualiter Graeci recesserunt*. Pierre Thomas, on le sait, opéra des conversions à Constantinople, en nombre plus grand peut-être que ne le dit son biographe. Parmi les convertis il y avait un ami très cher de Démétrius Cydonès, Jean Lascaris Calophéros⁸⁹, et le témoignage de fr. Philippe nous porte à croire que Cydonès lui-même, en cette occasion, se rallia à l'Église romaine. En tout cas nous pouvons aujourd'hui le reconnaître sans hésitation dans le *nobilis Graecus fidelis* avec lequel Philippe discutait en 1358 sur l'authenticité d'un passage des Actes des Apôtres⁹⁰. En effet l'expression qu'il emploie pour désigner son interlocuteur est celle-même qu'il applique à Cydonès dans le prologue du *Libellus*⁹¹. L'illus-

Constantinople; le 10 décembre suivant, son rival et beau-père se fit moine; notice chronologique tirée du cod. Florentin. Laurent. LXXXV. 6, f. 2^v, dans A. M. Bandini, Cat. codicum graec. Bibl. Laur. III, 251 s., et dans *Neos 'Ελληνομνημων* 14 (1917) 403. Cf. Cantac. IV. 39; éd. Bonn, t. III, p. 284, 18-22; et IV. 42; Bonn III, 306, 12 - 307, 13. Niceph. Greg. XXIX. 35, éd. Bonn 1855, t. III, 247.

⁸⁷ Ce fait, peu remarqué, nous est connu par Démétrius Cydonès, *Oratio de non reddenda Callipoli*, PG 154, 1012 D. Cydonès en parle comme d'une conséquence de l'occupation de Callipolis par les Turcs, au printemps 1354. Cette dernière date est certaine, l'événement s'étant produit sous Jean Cantacuzène. C'est ce qu'a oublié G. Georgiades Arnakis lorsqu'il proposa d'en abaisser la date jusqu'en 1355; *Speculum* 26 (1951) 111-2.

⁸⁸ Loenertz, *Fr. Philippe de Bindo* 269. Halecki, *Un empereur* 56; sur la mission des deux nonces et ses antécédents voir *ibidem* 31 ss.

⁸⁹ E. Monsignanus, *Bullarium Carmelitanum*, I, Rome 1715, 125-6 (lettre d'Urbain V à Pierre Thomas, du 19. IV. 1365).

⁹⁰ Cf. note 33. Loenertz, *Fr. Philippe de Bindo* 267.

⁹¹ Voir plus haut, p. 164.

tre converti venait de traduire au moins la I^a pars de la *Summa theologica* de S. Thomas ⁹². En été 1359 S. Pierre Thomas reparut sur le Bosphore, avec le titre de légat apostolique, ayant à ses ordres une petite escadre navale, avec laquelle il entreprit une expédition contre les Turcs ⁹³. Le voyage que fr. Philippe fit probablement en Occident dans la seconde moitié de l'année 1359 — celle où il écrivit le *De processione* — fut peut-être en relation avec cette croisade anti-turque. Philippe obtint du pape de nouveaux privilèges. On lui concéda le droit de choisir un assistant et de l'avoir comme compagnon dans ses déplacements, et on étendit son ressort inquisitorial aux empires des Tartares de Perse et de Comanie ⁹⁴. A vrai dire le premier des deux n'était plus guère autre chose qu'une expression géographique, et le rôle de fr. Philippe y était nul. Mais l'empire mongol du Kipçak existait toujours, et comptait sur son territoire des colonies italiennes, parmi lesquelles celles des Génois de Crimée étaient florissantes. C'est là que l'inquisiteur trouvait son champ d'activité. — Après 1359 le nom de Philippe paraît encore deux fois dans des documents, non plus latins cette fois, mais grecs, et précisément dans la correspondance de Démétrius Cydonès. Un ami de celui-ci — peut-être un parent éloigné — appelé Georges Cydonès, et surnommé le philosophe, après s'être fait catholique, avait de nouveau abandonné l'Église romaine. Vers 1360 ou 1361, dans une lettre écrite en Chypre, il avait dirigé des attaques violentes contre un légat — sûrement Pierre Thomas — et des accusations infamantes contre un prêtre et religieux latin, du nom de Philippe, que l'on peut identifier sans plus avec notre inquisiteur-polémiste. Démétrius Cydonès, dans deux lettres, le reprit vertement, et rendit témoignage à l'intégrité des mœurs de fr. Philippe ⁹⁵. — Il reste une dernière question à poser. En 1404 un missionnaire dominicain, grand voyageur devant l'Éternel, fr. Jean, archevêque de Soultaniéh en Perse (le troisième de ce nom), écrit que Démétrius Cydonès s'était fait catholique sous l'influence d'un dominicain espagnol ⁹⁶. Or le R. P. R. Loenertz,

⁹² Mercati, Notizie 503-4. Loenertz, Les recueils 109. Il n'est pas inutile de rappeler que Cydonès a traduit toute la Somme théologique, y compris la I^a II^{ae}, ce qu'on a parfois nié; cf. Archivum FF. Praed. 2 (1932) 454.

⁹³ Sur cette croisade peu connue voir Jorga, Philippe de Mézières 139-140. Halecki, Un empereur 68-73.

⁹⁴ Loenertz, Fr. Philippe de Bindo 269-270.

⁹⁵ Loenertz, Fr. Philippe de Bindo 272-280.

⁹⁶ Archivum Fratrum Praed. 8 (1938) 101. R.-J. Loenertz, Correspondance de Manuel Calécas (Studi e Testi 152), Città del Vaticano 1950, 55.

qui a lu et copié en vue de l'édition, la correspondance de Cydonès, nous assure que deux noms seulement de religieux latins sont mentionnés dans ces 449 lettres: notre Philippe, et un Espagnol, Garcia. Mais ce dernier paraît seulement dans des lettres écrites longtemps après 1359. Jean de Soutaniéh aurait-il d'aventure prêté au dominicain espagnol, plus près de lui, un mérite qui, en fait, reviendrait à fr. Philippe? Souhaitons que des documents nouveaux, dont il n'est pas téméraire d'espérer la découverte, permettent un jour de résoudre ce petit problème.

APPENDICE

Théodore Métochite et son père

PAR

R. J. LOENERTZ O. P.

En nous donnant la certitude que Théodore Métochite, le grand logothète, était fils de Georges, l'archidiacre et confesseur, fr. Philippe Incontri a confirmé la conclusion que Maximilien Treu avait tirée des écrits de Théodore, surtout de son poème I, la *Doxologia*¹. Malheureusement Treu, qui avait simplement énoncé son opinion, n'a jamais publié le commentaire du poème, qu'il avait promis et où il l'aurait sans doute justifiée. L'affirmation de Treu, largement répandue grâce au manuel de K. Krumbacher² acceptée par les uns³, passée prudemment sous silence par les autres⁴, vient de faire l'objet d'un examen critique⁵. Mais, par un malheur qu'on ne saurait trop regretter, l'auteur de cet essai a commis au départ une faute de calcul, dont les conséquences ont vicié sa chronologie et l'ont amené à nier la paternité que Treu avait affirmée à si bon escient. Il ne sera donc pas inutile d'examiner les pas-

¹ M. Treu, *Dichtungen des Gross-Logotheten Theodoros Metochites*, dans Programm des Victoria-Gymnasiums zu Potsdam, Potsdam 1895, p. I: « Theodoros Metochites ist um das Jahr 1270 geboren, der Sohn des standhaften Vorkämpfers kirchlicher Einigung, des Diakonos Georgios Metochites ».

² K. Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Literatur*, éd. 2, Munich 1897, p. 550.

³ Citons, à titre d'exemple: S. Salaville, *art. Georges le Métochite*, dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. VI, Paris 1920, col. 1238. G. Sarton, *Introduction to the history of science*, vol. III, part. I, Washington 1947, p. 684.

⁴ Par exemple, Ch. Diehl, *Etudes byzantines*, Paris 1905, p. 396. R. Guiland, *Correspondance de Nicéphore Grégoras*, Paris 1927, p. 359. H. Hunger, *Theodoros Metochites als Vorläufer des Humanismus in Byzanz*, *Byz. Zeitsch.* 45 (1952) 4-19. I. Ševčenko, *Observations sur les recueils des Discours et des Poèmes de Th. Métochite et sur la bibliothèque de Chora à Constantinople*, *Scriptorium* 5 (1951) 279-288.

⁵ H. G. Beck, *Theodoros Metochites: Die Krise des byzantinischen Weltbildes im 14. Jahrhundert*, Munich 1952, p. 3.

sages de la *Doxologia*, et aussi, du prologue des *Éléments d'astronomie* ⁶, où Théodore parle de son âge, de ses parents, de son père.

La *Doxologia* commence par une tirade dogmatique à la gloire du Créateur et du Sauveur (vv. 1-300). Les vers 310-338 manquent dans nos manuscrits. Le poème se termine par une prière au Christ (vv. 1300-1339), et une à la Vierge Marie (1340-1355). Le reste est une autobiographie, préluant à l'histoire de la restauration du monastère Saint-Sauveur de Chora (S.-S. des Champs), à Constantinople. La narration suit l'ordre des événements (si bien qu'on peut écrire en regard de chaque partie le millésime correspondant), à une exception près ⁷. On y peut distinguer les sections suivantes:

339-358. Débuts de Théodore. — 1270-1283.

359-420. Études littéraires, philosophiques, théologiques. — 1283-1290.

421-473. Au service de l'empereur. — 1290-1294.

477-513. Ambassade en Arménie. — 1295.

514-554. Faveurs impériales et mérites du ministre. — 1296-1297.

555-597. Ambassades en Serbie. — 1298-1299.

598-703. Digression. Études astronomiques. — 1300-1314.

704-720. Après les ambassades serbes. — 1300-1305.

721-741. A Thessalonique avec l'impératrice Irène. — 1304-1305.

742-993. Retour à Constantinople. Premier ministre. — 1306 ss.

Voici maintenant les passages qui nous intéressent, et tout d'abord celui qui fournit, avec la date de naissance de l'auteur, un point de départ sûr pour la chronologie de sa vie et de ses écrits:

Χριστέ ἀναξ, τόθ' ὄσης με τιμᾶς νέον ὄντα πλῆσας
475 ἦν γὰρ ἐγὼν τότ' ἔτη γεγαῶς πέντ' ἄμφ' εἴκοσι

Christ, Seigneur, de quel honneur, alors, tu comblas ma jeunesse !
J'avais alors cinq ans dans la vingtaine.

Remarquons tout de suite que l'effet recherché par l'auteur — je n'ose pas dire le poète — lui conseillait de minimiser son âge. S'il avait légèrement dépassé les vingt-cinq ans, soyons sûrs qu'il aurait négligé

⁶ K. N. Sathas, *Μεσαιωνική Βιβλιοθήκη*, t. I, Venise 1872, p. περ-ρζα'.

⁷ Théodore, *Doxologia* vv. 704-707, nous avertit — je n'ose pas dire clairement — que ce qui précède est chronologiquement déplacé, et qu'il va reprendre le cours de sa narration. Or ce qui précède culmine dans ses études astronomiques sous Manuel Bryennios, qui se placent dans sa quarante-troisième année; Sathas, p. ρβ' lin. 8-9. Ceci ruine l'argument de H. G. Beck (p. 3 n. 3), qui voudrait placer l'événement vers 1304, parce que, peu après (vv. 721 ss.), Théodore parle de son séjour à Thessalonique avec l'impératrice Irène (1304-1306).

la différence; s'il n'avait pas eu ses vingt-cinq ans sonnés, il s'en serait donné vingt-quatre seulement. L'honneur dont il se vante est, on le sait, la mission qu'il accomplit, avec Jean Glykys, le futur patriarche, en Cilicie, auprès du roi d'Arménie. Il y allait demander la main d'une princesse royale pour Michel IX Paléologue, récemment associé à l'empire par son père, Andronic II Paléologue. La date est certaine. Les ambassadeurs quittèrent Constantinople en été ou automne 1295, et les noces eurent lieu le 16 janvier 1296, tout de suite après leur retour⁸. En automne 1295 Théodore Métochite avait, ou était sur le point d'avoir, ses vingt-cinq ans. Il est donc né presque sûrement en 1270, ou à la fin de 1269, comme l'avait bien vu Treu⁹. Ce point fixé, voyons ce qu'il dit de sa jeunesse et de ses parents, au début de son *curriculum vitae*¹⁰:

ὡς τε γὰρ εἴλαχον ἐλθέμεν εἰν φάει βίοτιοι,
 ἐξαυτίς σχεδὸν ὅλ' με φύσαντες λούγοις δῶκαν
 345 σπουδῇ μάλ' ἀνόσαντες ἐμεῦ οὐκ ἀχνυμένοιο·
 καὶ γὰρ μοι θεὸς αὐτόθεν ἀνδανέμεν λόγοισι
 δίδοεν ἢ δ' αὖ φύσεως εἷ ἔχεν ἢ δὲ πονεῖσθαι.
 παρ γονέων μάν, ὡς κε ποσοθέμαν εἰν λόγοισιν,
 εἷ φερόμαν. καὶ μ' ὡς ἄφαρ εἴλεθ' ὁ καιρὸς κείνους,
 350 οὐ κλάσεν ὀρμάν, ὡς κε νέοις πέλετ' εὐτροπος ἅ φρήν,
 καὶ τύχα γ' ἀντιάσας τηρικὰδ' ἐγὼν οὐκ ἐσθλή
 μάλ' ἔτι κἀνθεν ὄλα φορᾶ πούνευν τῇ παιδείᾳ·
 τῶν δ' ἄπο ἤτορ ἐμεῦ ἰαν' ἐλπιδῶν τε πόνων τε.
 χρῶνος ὀλίγος ἔμοιγε περι<τε>τρίφατ' ἐν τούτοις
 355 πονεῦνθ' ἡμερόεσσι καμάτοις οἰκοθεν οὐτω.
 τρι' ἔτεα γὰρ ἐπὶ δέκα εἶσιν ἀκούονθ' ὦν χροή,
 καὶ πᾶσ' ἀκουέμεν ἀνάγκη νέον ἄνδρα παρ' ἄλλων
 ἀγεμόνων σοφίης τε λόγων θ' ἐξελίης τέχνης.

⁸ Georg. Pachym., Andron. Pal. III 5 (éd. Bonn, II 205, 6-206, 9). Nic. Greg. VI 8 (Bonn, I 193-195). H. G. Beck, p. 5. Scriptorium, 5, 281 n. 5.

⁹ En soustrayant 25 de 1295 H. G. Beck (Op. cit., p. 3 n. 3) a enlevé 10 unités de trop: «... Andererseits datiert Metochites seine Gesandtschaftsreise (1295) in sein 25. Lebensjahr... woraus sich 1260-61 als Geburtsjahr gewinnen lässt... ». Le calcul correct dans Scriptorium, loc. cit.

¹⁰ Je reproduis l'édition de Treu, en ajoutant quelques *iota subscripta* pour faciliter l'intelligence. Au v. 354 j'écris *περιτετρίφατ'* au lieu de l'impossible *περιτρίφατ'*, qui est peut-être une simple coquille. — En lisant les hexamètres de Théodore Métochite il ne faut pas oublier qu'ils sont bâtis selon la prosodie byzantine, qui considère comme dichrones — longues ou brèves à volonté — les voyelles *ι, υ, α*, même quand cette dernière remplace un *η*, ou devrait avoir un *iota subscriptum*.

Observations

346 et 348 écrire *λόγοισι, λόγουισιν* — 348 *παρ' = ὑπὸ — ὡς κε προσθέμαν = ὥστε προσεθέμην ἄν* est l'apodose d'une protase sous-entendue « *εἰ μὴ μ' ὁ καιρὸς ἀφείλετ' αὐτούς.* » — ὡς pour ὥστε avec un verbe fini, est rare mais pas inoui; Kühner-Gerth, II, p. 501 § 583 Anmerk. — *προσθέμαν*, absolu, par analogie avec *ἐπιδιδόναι, προκόπτειν*. — 300 *πέλετ' = ἐπέλετο*, potentiel du passé, s'expliquant par l'ellipse du verbe qui aurait dû être répété (*ὡς ἂν ἔκλασεν*) et dont l'absence est compensée par l'assimilation du verbe subordonné (*πέλεται, ἐστίν*) qui passe du présent à l'imperfait modal avec *κε, ἄν*: *ὡς ἂν ἔκλασε νέοις, οἷς ἡ φρῆν εὐτροπὸς ἐστίν*. — *νέοις*, pluriel générique — 354 *περιτετρίφεται* pluriel, *ad sensum* à cause des années impliquées dans *χρόνος*, et dont le nombre est détaillé au v. 351. — 355 *οἴκοθεν*, équivalent à *οἴκοι*, mais avec l'idée du mouvement, de l'impulsion reçue à l'école de ses parents.

Traduction

Quand ce fut mon tour de venir à la lumière de la vie, presque aussitôt les auteurs de mes jours me vouèrent aux Lettres. L'empressement qu'ils y mettaient n'était pas pour me déplaire. En effet Dieu, dès lors, me donnait le goût des études, un talent naturel, l'assiduité au travail. Poussé, guidé par mes parents, je filais droit et vite, et j'aurais sûrement progressé dans les Lettres. Et quand le Temps me les ravit, il ne brisa pas mon essor, comme il peut arriver aux jeunes, dont le cœur est inconstant. Je rencontrai alors la mauvaise Fortune; mais j'en pris occasion pour cultiver mon esprit, avec tout mon élan. Ces espérances, ces efforts, réchauffèrent mon cœur.

Il ne dura guère, le temps que je passais ainsi, dans l'école familiale, adonné à ces aimables travaux. Treize années seulement se sont écoulées pour moi, à suivre les leçons de mes maîtres naturels; et voilà que Nécessité me force à écouter d'autres professeurs m'enseigner la sagesse et le reste des arts de la parole.

A prendre ces vers au pied de la lettre le « Temps » ou les « Circonstances » — non la mort — privèrent Théodore de son père et de sa mère, ses éducateurs et maîtres naturels, quand il était âgé de treize ans, c'est-à-dire en 1283, si vraiment il en avait vingt-cinq en 1295, ce qui paraît certain¹¹. Qui aurait osé ne pas croire sur parole un témoin

¹¹ Théodore donne le même chiffre de treize ans dans la préface aux *Éléments d'astronomie* (Sathas, Op. cit., p. πς') bien que la relation avec la perte

si bien placé pour connaître la vérité? Et pourtant il semble bien que Théodore se rajeunisse de deux ans, car il perdit son père en 1285, non en 1283, comme le dit Georges Métochite lui-même! Comme il s'agit d'un auteur obscur entre tous, voyons le contexte historique, avant d'aborder la lecture du passage en cause.

Après la mort de l'empereur Michel VIII Paléologue (11.XII.1282), la déposition du patriarche Jean XI Bekkos (26.XII.82), l'intronisation de son successeur, Joseph I^{er} Galésiotte (30 ou 31.XII.82), dans les quatre premiers jours de l'année 1283, Bekkos exilé, trois de ses adhérents les plus fidèles furent privés de leurs dignités: Théophane, évêque de Nicée, Constantin Méliténote, diacre et chartophylax de la Grande Église, Georges Métochite, archidiacre (de la chapelle impériale)¹². Après le décès du patriarche Joseph (fin mars 1283) et l'élection de Grégoire II, de Chypre (11.IV.83), un synode assemblé aux Blachernes confirma la sentence¹³. Dans la suite Constantin Méliténote, qui s'était signalé par l'ardeur avec laquelle il défendait l'œuvre et la cause de Jean Bekkos, fut emprisonné dans un monastère de Constantinople, où nous le retrouvons en été 1285. Georges Métochite restait en liberté, peut-être surveillée, dans sa demeure à Constantinople, comme nous verrons à l'instant. En été 1285 Jean Bekkos, sur le point de comparaître devant le second synode des Blachernes, demanda pour défenseurs deux évêques de ses amis. On refusa, parce qu'ils étaient absents (exilés pour leur fidélité à Bekkos et à l'Union). Bekkos alors demanda l'assistance de Méliténote et de Métochite. Ne pouvant pas invoquer le même prétexte que pour les deux évêques, les adversaires prirent, dit le Métochite, un autre biais¹⁴:

Ἐπει δὲ καὶ περὶ ἡμῶν ἀμφοτέρων ἐνδεδημηκέναι τῇ ἐξέτασει ἐμνήσθη τοῦ θ' ἡμῶν συγκατακρίτου χαρτοφύλακος καὶ ἐμοῦ· τί καὶ πρὸς αὐτὸ δια-

des parents y paraisse moins clairement. N. B. Ni à la page citée, ni ailleurs, il parle de la *mort* de son père; contre H. G. Beck, p. 3 n. 4.

¹² Pour les faits qui eurent lieu sous le patriarcat de Joseph, voir. Georg. Metoch., *Hist. Dogm.* I 67-70; éd. A. Mai et J. Cozza-Luzzi, *Nova Patrum Bibliotheca*, VIII, 2, Rome 1871, p. 88-94, et Georg. Pachym., *Andron. Pal.* I 6; éd. Bonn, II 31, 19-22, 6. Il faut compléter et contrôler l'un par l'autre les deux récits.

¹³ G. Met., *H. D.* I 71-77, p. 94-103.

¹⁴ G. Met., *H. D.* I 91, p. 126. Pour la date voir V. Laurent, Les signataires du second synode des Blachernes (été 1285), dans *Échos d'Orient*, 26 (1927) 129-149. Ne pas traduire *κελλίον* par *cellule*. Depuis longtemps la signification du mot s'était élargie. v. Ducange s. v.

τίθενται; δράξασθαι μὲν ἀφορμῆς ἧς κἀπὶ τοῖς ἐγγυτάτω διαληφθεῖσι μὴ ἔχοντες — ἐκάτερος γὰρ ἡμεν, ὁ μὲν ἐν τινι τῶν κατὰ τὴν Κωνσταντίνου φροντιστηρίων, ἐγὼ δὲ τῷ ἔμμαντοῦ κελλίῳ, ἡρέμα καὶ καθ' ἑαυτοῦ ἐν-σκολάζοντες — ἐτέραν μετέρχονται. ἀλλὰ τοῦτον μὲν ἐνστατικώτερον πρὸς αὐτοὺς διατεθέντα καὶ πρὶν θεωρήσαντες, τῆς μεταβολῆς ἠνίκα πρώτως ἐπεισφορῆσάσης ὁ καθ' ἡμῶν πάνδημος σχεδὸν ἐκεῖνος καὶ ἀλλόθρους (ὡς ἀμυδροῶς ἐνεσημάνθη) τοῖς κεκωηκόσι κενίηται τάραχος, ὅπερ ὦν καὶ μᾶλλον λογοειδῶς καὶ αὐτὸς ἀνεφάνη τὴν τῶν ἐκκλησιῶν συνδρομὴν παρα-στῆσαι ὡς ἀγαθὸν, τοῖς αὐτοῖς διδασκάλοις ἐπερειδόμενος, οὐ πείρα προσ-βάλλουσαι, ἀπηγορευμένον ὡς οἶμαι τὸ πρὸς ἑαυτοῦς μεταθεῖναι διανο-σόμενοι. ἐμὲ δὲ μὴ τηρικαῦτα κατιδόντες ἐνστάνατα λόγοις οἷς τὰ τῆς ἐπι-συστάσεως ἐκείνης διηγούμενοι ἐπεμνήθημεν, ἄλλως τε καὶ πατέρα παιδῶν εἰδότες, ἀτελῶν ἔτι καὶ τούτων, κἀντεῦθεν οὐδ' ἂν ἐθέλοισιν ἐφελκῦσασθαι βεβαιούμενοι, μετελθεῖν ἐτέρως παρασκευάζονται...

« Il fut question alors de nous faire participer aux débats, tous les deux, moi et le chartophylax condamné avec moi. Pour parer le coup, quelles dispositions prennent les adversaires? Impossible de saisir le prétexte qui avait servi pour écarter les deux personnages dont je viens de parler, car nous étions, l'un dans un monastère de Constantinople, l'autre — c'est-à-dire moi — dans mon appartement, tranquillement occupés, dans une retraite studieuse. Ils essayèrent donc une autre voie.

Ils avaient vu naguère le chartophylax plus agressif que moi à leur égard. C'était quand le bouleversement commença; quand les agitateurs responsables, comme je l'ai signalé discrètement, soulevèrent contre nous ce tumulte extravagant de tout un peuple, ou presque. Tumulte excité entre autres parce que lui aussi (le chartophylax) vint plaider, et avec plus d'éloquence, la cause de l'Union des églises, s'appuyant sur les mêmes Docteurs. Lui donc, ils renoncèrent à le tenter, considérant, je crois, qu'ils n'avaient pas la moindre chance de le faire changer de camp. Mais ils avaient remarqué en la dite occasion que je ne m'étais pas élevé contre les propos mentionnés dans mon récit de l'émeute. Ils me voyaient des enfants, encore mineurs, ce qui les confirmait dans l'espoir de m'entraîner où il leur plairait. Ils s'apprétaient donc à me travailler d'une autre manière... »

L'attitude des deux diacres en cette occasion fut telle que Métochite, après le synode, alla rejoindre Méliténiote dans sa prison au monastère du Pantocrator, tandis que l'ex-patriarche demeura sous bonne garde dans celui des Saint-Anargyres (Côme et Damien) de Cosmidion¹⁵. Puis, une belle nuit, on les embarqua tous les trois pour l'Asie

¹⁵ τὸν δὲ ἀληθῆ πατριάρχη (Bekkos)... ᾧ καὶ πρῶν ὑπῆρχεν ἐγκλεισμένος σεμνείῳ ἀσφαλέστερον καθειγγνύουσι, πλείονας τῶν προτέρων καὶ νηφαλεωτέρους ἐπι-

mineure, où ils furent internés dans la forteresse Saint-Grégoire, perchée sur une montagne au bord du golfe de Nicomédie.¹⁶ Méliténote et Bekkos y demeurèrent jusqu'à la mort de ce dernier (avril 1297). Métochite, tombé malade et mis en liberté — provisoire, et sans doute surveillée — put rentrer chez lui avant le voyage de l'empereur Andronic II en Asie mineure (1290)¹⁷. Or, coïncidence curieuse, la même année (avant ou après, nous ne savons) le fils du condamné devint tout d'un coup l'objet des faveurs impériales. Les années qui s'étaient écoulées depuis l'emprisonnement de son père ont laissé — et cela se comprend — un souvenir fort triste dans l'esprit de Théodore. Elles étaient sous le signe de l'*Ἀδράστεια*, du mauvais Destin, implacable et inexorable. Puis, quand il eut vingt ans, la situation changea par un vrai coup de théâtre:

αὐτὰρ εἰκόσῳ εἴτεα γινάμενος κᾶτι γε πρὸς,
 ἄθρόον ἤπειθ' εἴτερον ἐξ ἄρα κείθεν λάβον
 βίοντον ἀλλαξάμενος, ἢ δόκεον πρὶν, ἀδίω
 καὶ τύχα μοι μετ' ἐξ ἄλλο ἀμβάλεται μέλευς δὴ
 εἶδος, ἀπ' ἄρ Δωρίαο φαντὶ ἔσκεν Λύδιον,
 425 ἐξ ἄρα λυγροῖο καὶ δυσαχέος τ' ἐπιπολλὸν
 λώιον ἄφαρ, ἀνώξασα θύρας ἐς οἶμον βίου
 ἔλπωράων ἀμενονων νό τ' ἀπ' ἀλεγεινάων,

στήσαντες φύλακας καὶ ἡμᾶς ἀμφοτέρους (Μελιτένιοτε et Μέτοχιοτε) τῷ εὐαγεῖ φροντιστηρίῳ τοῦ Παντοκράτορος, τοῖς ἐκ τῶν ἀρχαίων ὡσαύτως τηρουμένοις φρουροῖς ... G. Met., H. D. I 118, p. 168, 10-14. Le nom du monastère où l'ex-patriarche était gardé à vue se trouve dans H. D. I 90, p. 123, ligne 4 du chapitre, et dans Pachym., And. Pal. I 35; II, p. 102, 11-12. Pachymère se trompe en affirmant que les trois prisonniers étaient internés à Cosmidion.

¹⁶ καὶ νυκτὸς ἐπιγενομένης προτρέπουσιν ἡμῖν τὴν ἀπέλευσιν, ἐπὶ τὸν αἰγιαλὸν τε καταβιβάσαντες, εἴσω τῆς ἀκᾶτον γενέσθαι παρασκευάζουσι, καὶ διαπλωϊσάμενοις ὑπερορίους ποιοῦνται, πρὸς τὸ ἐν φ' διάγομεν ἄρτι φρούριον ἀγαγόντες, καὶ βιαιοτέροις εἰρκταῖς ἐγκαθεύραντες... G. Met., H. D. I 122; p. 175, 6-10. Le nom de la forteresse dans Pachym., A. P. I 35; II, p. 103, 6. A signaler une faute de traduction dans la version latine d'Angelo Mai: les mots *πρὸς...* φρούριον sont rendus: « ad castellum quod antea incoluimus » comme s'il y avait *διήγομεν*, ce qui change le sens. Georges Métochite veut dire « la forteresse où nous habitons à l'heure actuelle, quand j'écris ces lignes ».

¹⁷ Passant dans le voisinage de la forteresse l'empereur fit faire une aumône aux deux prisonniers qui s'y trouvaient, Bekkos et Méliténote. Quant à Métochite ὁ γὰρ τρίτος Μετοχίτης διὰ νόσον προκατήχθη ἐπὶ τὰ οἴκοι ἐκεῖθεν, βασιλέως προστάξαντος... Pachym., loc. cit., p. 103-14-15. Georges ne parle pas de cet acte de clémence, mais cf. H. D. III 15, p. 327-328, où, parlant de ses deux compagnons de captivité, il garde sur lui-même un silence significatif.

- 430 καὶ πρὶν ἄ μοι καθάπαξ ἀνοίστ' ἔαν ἐκ βασιλῆος,
οὐδὲν ἐκεῖθεν ἑάων ὡς ξύντυχε δοκεῦντι
πάρ' γ' ἐμέω πατρὸς νόον ἀντίξοον ἀνακτι
καὶ τέ γ' ἔτι ζώοντος ἀπωσμένοιο ῥὰ πάτρης,
αὐτόθεν ἄμοιφθεν. τέως, ἢ καὶ τ' ἄρ' εὔξασθ' ἦν,
ἢ κέν τ' ἐς νόον εἴσω βαλόμαν, ὡς πάντ' ἄρ' νοῦς
435 ἀναπλάττεν ἔωθε μάλ' εὐπετέως τὰ κίχητα,
καὶ δαμιουργὲν ἂ μὴ πέφυκ' ἔμπης εἴτ' ἔμεν αὐτά.

Observations

424 Pour rendre le vers conforme en tout points à la métrique byzantine il faut lire: *καὶ μοι τόχα μετέξ ἄλλο ἀμβάλεται μέλεος δη*. J'écris *μετέξ*, supposant une tmèse de *μετεξαναβάλλω*, composé qui joint l'idée de changement (*μετά*) à celle de recommencement (*ἐξ, ἀνά*; cf. le préfixe moderne *ξανα...*) — 425 *ἀπὸ Δωροῖον ἐπὶ Φρόγιον, al. Λόδιον*, Suidas 1461 Adler. — 429 Construire: *τὰ ἐκ βασιλέως, ἄ μοι πρὶν ἀνοιστὰ ἦν*, — *ἀνοιστὰ = οἰστὰ + a privativum*. — 430 *ἑάων al. ἑάων = ἀγαθῶν* Hom. Ω 528; θ 325.335; Hés., Th. 46 III. — 433 Après *ἄμοιφθεν* (*leg. ἀμειφθεν*) j'ai mis un point.

Traduction

Mais quand j'eus vingt ans et un peu plus ma vie changea soudain, prit un autre cours, plus doux que je n'avais pensé. La Fortune, changeant d'air, m'en joua un nouveau, « lydien, non plus dorien » comme on dit; non plus triste et austère, mais, présentement, bien plus agréable. Et l'influence impériale sur ma destinée, dont jadis même la pensée m'était intolérable (car je supposais que rien de bon ne m'en était venu; logiquement d'ailleurs, étant donné l'esprit de mon père, adversaire de l'empereur, qui vivait encore, exilé de sa patrie); cette influence donc changea depuis ce moment. Jusque-là j'avais tout au plus pu prier à cette intention, ou en rêver dans le secret de mon cœur; car l'imagination a coutume de façonner l'impossible à son aise, de créer l'irréel, de lui prêter une existence.

Si les mots ont un sens le v. le p243 signifie queère de Théodore vivait, en exil, à l'époque où l'empereur accorda au fils une bienveillance qui sembla d'autant plus étonnante que l'exilé persistait dans une intransigeance considérée, tant par le prince que par le ministre, comme une opposition politique, voire un crime de lèse-majesté. —

Nous ignorons combien de temps dura la liberté relative dont jouissait Georges Métochite vers 1290. Il passa les deux années qui précédèrent la mort de Bekkos (1295-1296) dans une prison de la capitale, vraisemblablement celle du Grand Palais où Méliténiole le rejoignit plus tard. On essayait toujours, sinon de le rallier, du moins de lui extorquer une promesse de silence, en échange de sa libération. Mais devant son attitude inflexible l'empereur, de guerre lasse, venait de décider son renvoi à Saint-Grégoire, quand arriva la nouvelle de la mort de Bekkos¹⁸. Changeant d'avis Andronic fit alors venir à Constantinople Méliténiole, et, après un dernier entretien avec lui et Métochite, les fit enfermer tous les deux dans la prison du Grand Palais¹⁹. Méliténiole y mourut en 1307. Métochite y demeurait sans doute encore quand son fils composait la *Doxologia*. Dans les vers qui suivent Théodore attribue à son propre mérite, à ses qualités personnelles, aux services rendus, les honneurs qui pleuvaient sur lui. « Ai-je été » demande-t-il « pour mon souverain un de ces ministres fidèles, dévoués, capables, que les monarques se doivent d'honorer? » Il ne veut pas répondre lui-même, il prétend laisser parler les faits:

535 ἄν δ' ἄρα καὐτός ἐγὼν τοῖον γ' ἐμὲ δεσπότη δῶκα,
 φάσκεν ἐμὲ φλαυρόν γ' ἄν ἔη· βοᾷ δ' ἄ κεν δρᾶν
 πάρ' ἐπ' ἐμεῖό χ' ἢ βασιλείος ἄδε κρίσις.
 εἰ δ' ἄγε· καὶ γὰρ δρᾶτω τις, τί ποτ' ἔσθ' ὃ εἰ κινεῖ
 κατ' ἄρ' ἐμεῖ' ἀπὶ τοσσάτια γ' ἔσθ' ἄ, τὰδ' ἕκαστα
 ἐς νῦν ἐκάστοτ' ἀμοιβαδὸν αἰὲν ἀνὰ πολύρρητα
 χενέμεναι δόματ' ἀείναον ἐρωᾶν ἕδαν
 καὶ γ' ἔτι παντοίων, κοῦκ ἔσθ' ὅς κε τρόπος οὐκ ἄρ,

¹⁸ Ἄλλ' οὐδὲ ἡμᾶς κρίνουσιν ἀποσχέσθαι. τοιοῦτοις συννεσημένοι πειρῶνται δ' αἰθῆς δελεαστικοῖς καὶ ῥήμασι καὶ διανοήμασι τῶ σφῶν ἀλλοθρόφ φρονήματι καθυποβαλεῖν, συγῆ τελεία παντάπασι· δι' ἐνίων στελλομένων κατὰ διέχειαν συμπλεκόμενοι τοῖς ἐκτός, ἐμοὶ δ' ὡς ἐγγίζοντι συνεχέστερον. Πλήν ἐν τούτοις Μουσάλων... ἀποβάλλεται τὸ βιοῦν... Ἐντοῦθα καὶ μετὰ τὸν καινὸν ἐκεῖνον θάνατον τοῦ λεχθέντος ὁ κύριάρχων ἑσαυθῆς ἐφ' ὄλων δύο περιόδοις ἐνιαυτῶν, συγχαῖς ἐπίπαν ἐπιβολαῖς ἐνοχολάσας δοκιμασίας τῆς πρὶν, ἐπεὶ κατὰ τὸ δοκοῦν οὐκ εἶχε, παντελῶς ἡμᾶς κατασγασθέντας μεταγαγεῖν πρὸς τὰ τοῦ σκοποῦ, κυροῖ τελευταῖον, μεθ' οὗ καὶ πολυειδεῖς μοι λόγους διεμύσατο, ἀπελθεῖν καμὲ πρὸς τὸ φροῦριον, ἔνθα δὴ καὶ οἱ συγκατάκριτοι... G. Met., H. D. III 18; p. 329-330. Voir aussi le texte de Pachymère cité à la note suivante.

¹⁹ τὸν Μελιτηνιώτην δὲ ἐξαγαγόντες ἐκεῖθεν καὶ τῶ κατὰ τὴν πόλιν Μετοχίτη συνδύσαντες, ἐπεὶ οὐκ ἦν σφίσι εἰρηνεύειν, καθὼς ἀπήτην οἱ τε περὶ τὸν βασιλέα καὶ οἱ τῆς ἐκκλησίας, κατὰ τὸ μέγα παλάτιον κατακλείουσιν... G. Pachym., Andri. Pal. III 29; II, p. 271, 2-5.

- 540 ἀλλὰ γ' ἄμυδις ἀπάντων ὄσσα δόμεν γ' ἔξεστιν.
 εἶτε γὰρ αἰτία τίς σφ' ἠπέλεγτο, ἢ ἐγένουσι πρὸν
 φθάσασα κοινῶν τὰς τιμὰς κνωεῖσ' ἀνάγκη,
 ἢ ἔξει παιδὸς δημοτικῆς ἐρατεινῆς, κάρτα
 πρῆγμα τὸ βούλαμ' ἀείρον, σὺν τ' ἀνά κοινὰ τρουφαί,
 545 ἢ ἐ τίν' ἄλλ', ἃ μετὰ μερόπεσσι νομιλίζονται,
 ἔσκεν ἂν ἴσως αἰτία κάπι τόδ' ἄρ' ἔμοιγε
 πὰρ βασιλέως ἑἴων παντοίων τε τῶσων τε.
 ἀτὰρ ὅτ' οὐκ ἐνὶ μὴ πρότερόν τι τούτων μοι φθάν
 καί γ' ἔτ' ἀνακτι πατήρ μ' ὁ φύσας δέσμιος ἐχθήμων
 550 ἢ μάλα δῆλον, ὅτω μὴ βάσκανον ἔσθ' ὄρααν,
 ὡς ἄρ' ὁ κεν πρότερόν γ' ὁ λόγος φάτ' ἀληθὲς φάτο.

Observations

532 ἂν (= ἑἴων, ἦν), *abusive*, pour εἰ, dépend de l'infinitif φάσκεν.
 — 533 ἔη: lire ἔοι (= εἴη, optatif potentiel. — 534 lire ἐμειό <τε ῥά>, χ' ἢ βασιλέως — 540 ἄμυδις = ἄμυδις, ἄμα. = 541 εἶτε = εἰ τε, qu'il faut peut-être rétablir dans le texte. — 546 τόδ': lire τῶδ' ou τοῦδ' et construire « ἦν ἂν ἴσως ἐπὶ τῶδε κάμοι αἰτία τῶσων παρὰ βασιλέως παντοίων ἀγαθῶν ». — 547 βασιλέως: lire βασιλῆος — 548 μὴ: lire μοι? 549 ἐχθήμων = ἐχθρός — 551 πρότερον: vv. 532-34.

Traduction

Ai-je-été pour mon maître un tel serviteur? Le dire moi-même serait de mauvais goût. Mais les indices qu'on en peut voir dans ma condition le proclament, et le grand cas que l'empereur fait de moi. Allons. Qu'on y regarde bien. Après tant de distinctions, qu'est-ce qui le pousse à me submerger encore sous ce flot de largesses qui se succèdent sans arrêt, à chaque occasion, intarissable courant de bienfaits? Et il y en a de toute sorte, il n'en manque d'aucune espèce. Il donne tout ensemble, tant qu'il peut donner. Si quelque cause le pressait; si par exemple des liens de parenté avaient jadis uni nos familles; s'il y avait eu entre nous deux une de ces douces amitiés d'enfance, qui ont tant de pouvoir sur le coeur humain; si nous avions grandi ensemble s'il y avait eu un autre motif, de ceux qui font loi parmi les mortels, peut-être l'empereur aurait-il trouvé là un mobile pour me faire tant de largesses, et de si variées. Mais puisque dans mon cas aucun de ces titres n'a précédé, puisque mon père est encore, à l'heure actuelle, un prisonnier hostile à l'empereur, pour l'oeil que l'envie ne trouble pas ce que j'ai dit plus haut est l'évidente vérité.

Théodore Métochite a composé la *Doxologia* quand sa fortune était à l'apogée, sous le règne de l'empereur Andronic II — « son » empereur, comme il l'appelle. Il y raconte (vv. 598-703) ses études astronomiques, entreprises sous la direction de Manuel Bryennios, quand il avait quarante-trois ans, ainsi qu'il dit dans le prologue des *Éléments d'astronomie*²⁰, donc en 1314. Postérieure à cette date, la *Doxologia* est, d'autre part, antérieure à la chute de l'empereur Andronic II, détrôné en 1328 par son petit-fils, Andronic III. Nous venons de voir que le père de Théodore vivait encore, en prison, quand le fils écrivait le poème. Or ce père était, au témoignage de Philippe Incontri, l'archidiacre Georges, qui mourut en 1328, d'après l'annotateur, manifestement bien informé, des manuscrits Vat. gr. 1583 et Laurentian. gr. VII 31, dont nous devons la conservation à la piété du fils et des petit-fils de Georges.

²⁰ Μετὰ τούτων ἤδη τῶν λογισμῶν ἔγραψε τριῶν ἤδη καὶ τετραράκοντα γενόμενος ἔτη, τὸν ἀνδρῶν ἐκεῖνον, οὗ πρότερον ἐμνήσθη, οἴκοι λοιπὸν προσλαβόμενος... Sathas, *Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθηκὴ*, I 9β', 8-10.